

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 10 juin 2026

PRÉSENTS : DORFFER Joël – ERHOLD Natacha - ERHOLD Yannick – HUBSCH Béatrice – KERTZINGER Thierry – MEYER Tharcise – PHILIPPS Serge - ROYER Anne-Catherine – RUBECK Valérie – STECHER Gaël – STRASSER Morgane - WALTER Karine

EXCUSÉS : KOCHER Marie - STECK Aurélie

Sous la présidence de STRASSER Damien

Le 10 juin 2026 à 19H00, les membres du Conseil Municipal d'OBERROEDERN, se sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 avril 2026
- 3) Rapport des délégués des syndicats
- 4) Attribution du marché des travaux de voirie
- 5) Transfert de la classe CM1/CM2
- 6) Jurys d'assises 2027
- 7) Lancement de la campagne 2026 du « Fonds vert »
- 8) Délégations secrétaire de mairie
- 9) Recensement 2027
- 10) Référents ambroisie
- 11) Divers

1) DESIGNATION D'UN OU D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGTC), il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Madame ERHOLD Natacha est désignée secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 AVRIL 2026

Le compte-rendu du 15 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité.

3) RAPPORT DES DELEGUES AUX SYNDICATS

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, les délégués ont procédé à l'élection des présidents et vice-présidents des différents syndicats intercommunaux.

SIVOM

Sont nommés :

- Présidente : Stéphanie HAMM
- 1ère Vice-présidente : Patricia NELSON
- 2ème Vice-président : Pierrot HURST

Le bureau du SIVOM va être transféré à BUHL, dans les locaux du SIAEP.

SDE

Sont nommés :

- Président : Damien STRASSER
- 1er Vice-président : Frédéric HALB
- 2ème Vice-président : Thierry KOCHER

SIVOS

Sont nommés :

- Présidente : Astrid FECHTER
- 1ère Vice-présidente : Sabine IFFRIG
- 2ème Vice-président : Morgane STRASSER

SIVU

La secrétaire est actuellement en congé de maternité. Elle est remplacée pendant cette période par l'ancienne secrétaire, récemment partie à la retraite.

4) ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE VOIRIE

DEL. N° 44-2026

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché a été lancé par la commune le 7 avril 2026 sous la forme d'une procédure adaptée pour une remise des offres fixée au 7 mai 2026 à 17H00.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public se sont réunis le 13 mai 2026 à 16 heures afin de procéder à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres reçues dans le cadre du marché de travaux de voirie et réseaux secs rue du Moulin et zone de retournement rue des Romains.

1. Lot 1 – Voirie

Six entreprises ont répondu à l'appel d'offres du lot 1 relatif aux travaux de voirie.

À noter que s'ajoutent à ce lot les travaux d'enfouissement du réseau fibre rue du Moulin, non inclus dans le marché initial.

Les offres reçues sont les suivantes :

Entreprises	Montants (€ HT)
COLAS	139 154,93 €
DIEBOLT-TP	183 335,00 €
SATER	112 456,00 €
HERRMANN	134 450,00 €
TRABET	134 955,00 €
TP-KLEIN	143 862,80 €

Compte tenu de l'écart significatif entre l'offre de l'entreprise SATER et les autres propositions, la commune a sollicité des précisions auprès de cette dernière afin de s'assurer de la cohérence et de la complétude de son offre.

À la suite des explications fournies par l'entreprise **SATER**, la commune a considéré que les justifications apportées étaient satisfaisantes et de nature à lever les interrogations initiales. En conséquence, la commune n'a pas demandé de renégociation pour le lot 1.

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres du lot 2 (Réseaux secs). S'ajoutent au lot 2 des travaux d'éclairage public dans la rue des Romains, pris en charge financièrement par ES.

Entreprises	Montants (€ HT)
DIEBOLT-TP	48 171,00 €
CITEOS	74 615,63 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

DÉCIDE d'attribuer le marché aux prestataires suivants :

LOT 1 : Voirie

Entreprise SATER, sise

Pour un montant de 112 456,00 € HT

LOT 2 : Réseaux secs

Entreprise DIEBOLT-TP, sise

Pour un montant de 48 171,00 € HT

AUTORISE le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tout autre document s'y rapportant

DIT que les crédits sont inscrits au budget annexe « Lotissement Casemate Rieffel »

5) TRANSFERT DE LA CLASSE CM1/CM2

DEL. N° 45-2026

Le Conseil municipal est informé du projet de fermeture de classe à la rentrée scolaire prochaine, dans le cadre du regroupement pédagogique entre les communes d'Aschbach, Oberroedern et Stundwiller.

Une réunion s'est tenue entre les enseignantes et les maires des communes concernées. À l'issue de cette rencontre, les enseignantes ont exprimé le souhait de regrouper l'ensemble des classes sur le site d'Aschbach, ce qui impliquerait la fermeture de la classe située à Oberroedern.

Cette question a été ensuite évoquée lors de la réunion du Conseil municipal du 15 avril, au cours de laquelle une première réflexion sur l'organisation scolaire et les conséquences d'un tel regroupement a été engagée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

DÉCIDE d'autoriser le transfert de la classe CM1/CM2 vers l'école d'Aschbach, tout en exprimant son désaccord de principe avec cette réorganisation.

Cette décision est prise à contrecœur, le Conseil municipal considérant que le maintien d'une école dans le village constitue un enjeu essentiel pour la vie locale, l'attractivité et l'identité communale.

6) JURYS D'ASSISES 2027

DEL. N° 46-2026

Pour désigner les personnes appelées à former la prochaine liste préparatoire des jurys d'assises, M. le Maire propose de tirer au sort deux personnes sur la liste électorale.

Ont été tirées au sort :

- M. SCHOPFER Nicolas né le 03/07/1983 à WISSEMBOURG (67), ouvrier qualifié, domicilié 23 rue Principale
- Mme STRASSER Sophie, Anne née KRAEMER le 25/07/1984 à WISSEMBOURG (67), infirmière, domiciliée 8 Impasse des Acacias

7) LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2026 DU FONDS VERT

DEL. N° 47-2026

Monsieur l'Adjoint au Maire présente au Conseil municipal les différents volets du dispositif « Fonds Vert » mis en place par l'État afin d'accompagner financièrement les collectivités territoriales dans leurs projets de transition écologique, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

Parmi les thématiques éligibles, il expose notamment les programmes « Prévention des inondations » et « Renaturation des villages », susceptibles de répondre à plusieurs besoins identifiés sur le territoire communal.

Dans le cadre du programme « Prévention des inondations » et à la suite des inondations et des coulées de boues survenues le 10 mai dernier, le Conseil municipal étudie la mise en œuvre d'actions destinées à limiter les risques de ruissellement et de coulées de boues en direction des habitations situées rue de l'Église ainsi que dans le secteur de la rue du Lieutenant Vialle.

Il est proposé de réaliser des plantations de haies, notamment composées d'aulné, le long des parcelles concernées afin de ralentir l'écoulement des eaux, de favoriser la rétention des terres et de limiter les coulées de boues vers les propriétés privées.

Une concertation préalable sera engagée avec les propriétaires concernés. La réalisation des plantations sera soumise à leur accord et les modalités d'implantation seront définies en concertation avec eux.

Par ailleurs, dans le cadre du programme « Renaturation des villages », il est proposé de planter deux arbres sur l'aire de repos de la Casemate afin d'améliorer la végétalisation de cet espace public et d'apporter davantage d'ombre aux usagers durant la période estivale.

Ces opérations sont susceptibles de bénéficier d'un financement au titre du dispositif Fonds Vert.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les projets présentés dans le cadre des programmes « Prévention des inondations » et « Renaturation des villages » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à leur mise en œuvre ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes au titre du dispositif Fonds Vert ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de financement.

8) DÉLÉGATIONS SECRÉTAIRE DE MAIRIE

ARR N° 04-2026

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délégation de signature est accordée à Mme Nathalie SCHNEIDER, secrétaire de mairie, pour les actes suivants :

- les copies intégrales, extraits et copies conformes des actes d'état civil,
- les certificats administratifs,
- les attestations diverses établies par la commune.

Cette délégation est exercée sous la responsabilité du Maire et dans le cadre strict des missions du service administratif.

Elle prend effet à compter du 10 juin 2026 et pourra être modifiée ou retirée à tout moment par décision du Maire.

9) **RECENSEMENT 2027**

Le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population de la commune sera réalisé en 2027.

Dans ce cadre, il précise qu'un agent recenseur doit être recruté pour effectuer les opérations de collecte sur le terrain.

Le Maire invite les membres du conseil à faire connaître toute personne susceptible d'être intéressée par ce poste. Il est également demandé de diffuser cette information autour d'eux afin de trouver un candidat.

À défaut de candidature externe, le Maire indique que la secrétaire de mairie pourrait assurer cette mission.

Il est précisé que cette mission est rémunérée, selon les modalités fixées par l'INSEE et la commune.

10) **DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT AMBROISIE**

DEL. N° 48-2026

Le Maire informe le conseil municipal de la mise en place du dispositif EESH (Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine) relatif à la prévention des risques sanitaires liés à certaines espèces.

Dans ce cadre, il est proposé de désigner un référent territorial chargé d'assurer le relais des informations et la coordination locale avec les services compétents.

La mission consiste notamment à :

- relayer les informations relatives au dispositif auprès de la commune et des habitants,
- participer à la prévention et à la vigilance concernant les espèces concernées,
- être l'interlocuteur des services compétents en cas de besoin.

M. Yannick ERHOLD s'est porté volontaire pour assurer cette mission. La désignation prend effet immédiatement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE la candidature de M. Yannick ERHOLD et le désigne en qualité de référent territorial EESH pour la commune.

11) DIVERS

Aide suite aux inondations :

Il est proposé de remercier les personnes ayant participé aux opérations de nettoyage et ayant mis à disposition leur matériel. À cette fin, la remise d'un bon cadeau est envisagée.

Respect du code de la route

Il est rappelé à l'ensemble des usagers de la voie publique l'importance de respecter les règles du code de la route. Des comportements inadaptés sont encore régulièrement constatés, notamment chez certains utilisateurs de trottinettes et de vélos (circulation au milieu de la chaussée, virages coupés, non-respect des règles de priorité, etc.), mettant en danger leur sécurité ainsi que celle des autres usagers.

À titre d'exemple, un « rodéo urbain » impliquant trois trottinettes a été observé récemment dans la rue principale, les conducteurs se poursuivant à vive allure. Ce type de comportement est particulièrement dangereux et ne peut être toléré sur la voie publique.

Il est donc demandé à chacun de faire preuve de prudence, de civisme et de respecter la réglementation en vigueur afin de garantir la sécurité de tous.

Entretien des chemins

Il est demandé de ne pas déposer les résidus de tonte (herbes coupées) sur les chemins situés à l'arrière des propriétés.

Travaux réalisés par Électricité de Strasbourg :

Suite à l'intervention d'Électricité de Strasbourg ayant entraîné l'abattage d'arbres derrière la MAM, il est proposé de procéder au ramassage du bois. M. Tharcise MEYER s'est déclaré intéressé pour en être destinataire.

Relevé des compteurs d'eau

Le Syndicat des eaux recherche une personne pour effectuer le relevé des compteurs d'eau sur la commune. Cette mission est rémunérée. M. Tharcise MEYER s'est porté volontaire pour assurer cette tâche.

Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie se déroulera à 19h00 à la salle communale. La distribution des "Wecks" aura lieu à 18h15.

Aire de jeux

Une réflexion est engagée concernant la création d'une aire de jeux pour enfants de 3 à 15 ans.

Déplacement du bac à compost

Le bac à compost a été déplacé derrière l'abribus du Camp, en accord avec le SMICTOM.

Bassin de rétention – étang de pêche

Il est signalé un problème de trop-plein du bassin de rétention d'eau à l'étang de pêche. Une intervention est à prévoir.

Entretien des réseaux pluviaux :

Il est demandé de procéder au nettoyage de l'avaloir rue de l'Église, obstrué par des boues suite aux inondations, ainsi que du caniveau rue du Lieutenant Vialle.

La séance est levée à 21H00.